

BUDGET 2027 : UN NOUVEAU SIGNAL INACCEPTABLE ENVOYÉ AUX ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2027 adresse, une fois de plus, un signal inacceptable aux associations employeuses. Les moyens s'effritent, les besoins s'amplifient : le souffle manque déjà aux associations qui soutiennent habitants, familles et jeunes.

Elisfa refuse cette trajectoire et portera des amendements pour préserver les emplois qui font tenir le lien social et familial.

Quatre dispositifs, un même message :

- FONJEP : 35,33 M€, mais un poste figé à 7 164 € depuis 2011. Quinze ans sans revalorisation, alors que salaires et charges n'ont cessé d'augmenter. Maintenir, ce n'est pas soutenir.
- Service civique : 484,7 M€, soit 9,5 M€ de moins qu'en 2026. Après 579 M€ en 2025, la baisse atteint environ 16 % en deux ans, avec à la clé des missions gelées.
- Adultes-relais : environ 89 M€, contre 98 M€ auparavant. Ces professionnel·les assurent chaque jour le lien dans les quartiers : accès aux droits, prévention des tensions, accompagnement des habitant·es. Les fragiliser, c'est affaiblir la proximité.
- Formation : 1,104 Md€ prélevé. Le PLF prévoit de collecter 11,383 Md€ de contribution formation et alternance, mais n'en affecte que 10,279 Md€ à France compétences. L'écart reviendrait au budget de l'État, qui ne verserait aucune dotation à France compétences en 2027.

Plus largement, le programme « Jeunesse et vie associative » perd 9,1 M€ en un an (637,9 M€ contre 647 M€ en 2026). Par rapport à la loi de finances initiale pour 2025 (848,1 M€), la baisse atteint 210 M€, soit un quart des crédits en deux ans.

On ne tient pas un pays debout avec des associations à bout de souffle.

Former, recruter, qualifier, fidéliser les salarié·es : c'est ce qui permet aux associations de répondre présentes, et c'est précisément ce que ce budget fragilise, dans un secteur déjà épuisé par l'incertitude financière et le manque d'attractivité des métiers.

Pour Elisfa, la conclusion s'impose. Il faut augmenter ces enveloppes. Service civique, FONJEP, adultes-relais, vie associative : ces dispositifs ont besoin de moyens à la hauteur des besoins, pas d'une érosion de plus.

« Nous ne saurions accepter, sans réagir, la remise en cause de l'emploi associatif. »

Odile Bordier, présidente d'Elisfa